

REGLEMENT DE COURSE
AMIENS PADDLE RACE
26-27 avril 2025

PREAMBULE / MATERIEL AUTORISE

Compétition de « Stand-Up Paddle » en individuel ou à plusieurs sur la planche.
Sont autorisées les planches de SUP, gonflables ou rigides d'une **longueur maximale de 14'** pour les rameurs individuels. Les paddles adaptés aux para sup également.
Courses limitées à 100 participants maximum sans distinction de formats de courses.

ORGANISATEURS

AMIENS PADDLE CLUB (Club Affilié FFSurf n° C3280399)

Siège social : 54 rue des Jacobins – 80000 AMIENS

Contact: Eric Beuvry – amienspaddleclub@gmail.com / 06 64 74 67 88

Lieu de l'événement : - Parc St Pierre – Rue Massey 80000 Amiens le 26/04

Le parking Rue Massey est réservé pour l'évènement.

- Quai d'Amont – Port d'Amont – 80000 AMIENS le 27/04

Face au Parc St Pierre et Sport Nautique Amiénois (Aviron)

Le parking du port d'Amont est réservé pour l'évènement.

PARTICIPANTS

▪ La **Technical Race (1,4 km)** est une course technique **chronométrée ouverte à tous**, à partir de **12 ans** révolus le jour de la course (à conditions d'être accompagné d'un adulte). Si vous n'êtes pas licenciés, **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du stand up paddle en compétition** devra être fourni au moment de votre inscription en ligne.

▪ La **Course « Loisirs » (6Km)** est une course **chronométrée ouverte à tous**, à partir de **12 ans** révolus le jour de la course (à conditions d'être accompagné d'un adulte). Si vous n'êtes pas licenciés, **un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du stand up paddle en compétition** devra être fourni au moment de votre inscription en ligne.

▪ Le **Championnat régional Ligue de surf Hauts de France SUP Race Longue Distance (12Km)** est une course chronométrée, ouverte à tout coureur, hommes et femmes, **licenciés à la Fédération Française de Surf**. La participation est subordonnée à la présentation d'une licence **FFS 2026** assortie de l'option **compétition** en cours de validité.

ATTENTION : Le Championnat régional de SUP Race Longue Distance Hauts de France est ouvert aux extras territoriaux **licenciés à la Fédération Française de Surf ou la Fédération Française de Canoë Kayak**, **MAIS** ce Championnat est qualificatif pour les Championnats de France de SUP Race uniquement pour les Licenciés FFS Compétition 2026 dans un club affilié de la région Hauts de France : départements 80 – 62 – 59 – 02 – 60.

INSCRIPTIONS

Pour le retrait des dossards :

- **Technical Race** : Les dossards sont à retirer le samedi 6 juin à partir de 10h00, au village sur le parc St Pierre.

Vous devez aussi prévoir une pièce d'identité qui servira de caution pour la puce électronique remise avec le dossard, prêté par l'organisation.

- **Longues distances** : Les dossards sont à retirer le dimanche 7 juin à partir de 08h00.

Possibilité, vivement conseillée, de les retirer , le samedi 6 juin de 10h à 16h au village de la technical race parc St Pierre. Ceci afin d'éviter l'affluence du dimanche matin jour de course.

Vous devez aussi prévoir une pièce d'identité qui servira de caution pour la puce électronique remise avec le dossard, prêté par l'organisation.

Merci également de vous munir du billet électronique que vous avez reçu par mail suite à votre règlement, sur téléphone ou imprimé, afin de le présenter à l'arrivée au parking le jour de la course. Essayer de prévoir un maximum de covoiturage pour le dimanche, le parking situé en plein centre ville étant restreint.

PROGRAMME (soumis potentiellement à modification jusqu'au jour de l'épreuve)

Samedi 6 juin 2026

10h00 à 13h00 : Accueil des participants et retrait du pack inscription contenant les dossards et puce de chronométrage (carte d'identité en caution). Sur le site de la course au parc St Pierre, au niveau du 64 rue Massey à 80000 AMIENS, parking réservé.

13h15 : Briefing compétiteurs obligatoire.

14h00 : Mise à l'eau et début des courses, manches et finales.

16h00 : Fin des courses.

A la fin des finales : Restitution des dossards et de la puce électronique **impérative**.

16h30 : Podiums Technical Race de l'AMIENS PADDLE RACE.

Dimanche 7 juin 2026

08h00 à 09h30 : Accueil des participants et retrait du pack inscription contenant les dossards et puce de chronométrage (carte d'identité en caution). Sur le site de la course au parc St Pierre (chemin de halage face au Quai d'Amont) rue Port d'Amont 80000 AMIENS, parking réservé.

09h30 : Briefing compétiteurs obligatoire.

10h00 : Mise à l'eau sur instruction de la Direction de Course et après vérification des équipements de sécurité, échauffement.

Emargement obligatoire auprès des bénévoles organisateurs

10h30 : Départ course longue distance 12 km Championnat Régional ligue Hauts de France

10h35 : Départ course loisir distance 6 km

10h30 – 12h30 : Créneaux courses longue distance et loisir

A la sortie de l'eau : Restitution des dossards et de la puce électronique **impérative**.

14h30 : Podiums des longues distance de l'AMIENS PADDLE RACE.

SECURITE :

Le port de bottillons néoprènes est laissé libre de choix.

Le **leash** reliant le compétiteur à son SUP n'est pas obligatoire mais conseillé sauf pour la course loisir où il est obligatoire.

Le **dossard** de l'épreuve est obligatoirement porté, et doit être parfaitement visible. Aussi, il sera porté au-dessus de tout autre équipement (y compris Camelback, sac à dos). **Le numéro est porté devant.**

La **SNSM, Centre de Formation et d'Intervention (CFI) de la Somme, (ou Croix-Rouge)** assurera la mise en place d'un DPS (Dispositif Prévisionnel de Secours) pour l'événement. Il sera composé d'une équipe de 8 sauveteurs dont 4 qui seront mélangés aux compétiteurs en paddle, et deux embarcations d'intervention.

CHAMPIONNATS REGIONAL HDF SUP RACE LONGUE DISTANCE

PORT OBLIGATOIRE EN PERMANENCE :

D'un équipement individuel de flottabilité adapté à la morphologie des personnes embarquées de niveau de performance de 50N au moins et marqués CE.

OU

D'une combinaison ou équipement humide en néoprène ou sec assurant au minimum une protection du torse et de l'abdomen, une flottabilité positive et une protection thermique.

COURSE LOISIRS

PORT OBLIGATOIRE EN PERMANENCE :

D'un équipement individuel de flottabilité adapté à la morphologie des personnes embarquées de niveau de performance de 50N au moins et marqués CE.

OU

D'une combinaison ou équipement humide en néoprène ou sec assurant au minimum une protection du torse, de l'abdomen et une protection thermique.

La température de l'eau est estimée à 14-17°C

Les équipements seront vérifiés lors de la mise à l'eau.

PARCOURS

Technical Race : Le parcours s'effectue sur l'étang du parc St Pierre en 3 boucles pour une distance de 1400 m, avec passage à terre. Plusieurs manches seront réalisées selon le nombre de participants.

Longue distance : Le parcours s'effectue sur le fleuve Somme, le départ et l'arrivée sont situés au niveau du quai d'Amont à Amiens.

- **Championnat régional FFS Ligue Hauts de France SUP Race :** 2 allers-retours de 4,50 km et 1 aller-retour de 3,00 km, soit un total de 12 km.

- **Course « Loisir » :** 3 allers-retours de 1,45 km et 1 aller-retour de 1,65 km, soit un total de 6 km.

RÈGLES DE COURSE

Lors du briefing seront précisés : les procédures de départ, la ligne de départ, les parcours et les marques de parcours à respecter en fonction des différentes courses, la ligne d'arrivée et les éventuelles règles sanitaires.

Pour des raisons de **sécurité**, la Direction de Course peut décider à tout moment de retirer de la compétition quiconque présenterait des signes de faiblesse ou ne respecterait pas le règlement. Ces concurrents éventuels seront classés DNF (Did Not Finish).

En cas d'**abandon**, faire des signaux de détresse (2 bras au-dessus de la tête avec mouvement montant -descendant) et signaler votre abandon à un bateau d'assistance à la 1^{ère} occasion possible, ou à un autre compétiteur qui pourra faire passer l'information. Ces concurrents éventuels seront classés DNF.

Les règles du bon sens nautique s'appliquent totalement. Vous devez **porter assistance à toute personne en difficulté** puis prévenir aussi rapidement que possible l'Organisation.

Lors du passage de la ligne d'arrivée, le compétiteur ne peut être à genou ou allongé sur sa planche. Le non-respect de cette règle entraînera une pénalité de 1'.

Pour le Championnat de la Ligue Surf Hauts de France de SUP Race Longue distance, tout participant qui enchaînerait plus de 5 coups de pagaies consécutifs assis ou à genou sur sa planche de SUP se verra disqualifié

CLASSEMENTS

A- Pour la **course « Technical Race »** :

Classement « scratch femme »

Classement « scratch homme »

Classement « jeunes – 18 ans »

> Les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes seront récompensés

B- Pour la **course « Loisirs 6 km »** :

Classement « scratch femme »

Classement « scratch homme »

Classement « jeunes – 18 ans »

Classement « scratch femme Sup Air »

Classement « scratch homme Sup Air »

Classement « Para Sup »

> Les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes seront récompensés sauf pour les catégories jeunes -18 ans et para sup qui sont mixtes.

C- Pour la **course « Longue distance 12 km »** :

Classement indépendant de la région du club d'appartenance.

Classement « scratch femme »

Classement « scratch homme ».

Classement « scratch femme Sup Air »

Classement « scratch homme Sup Air»

Classement « jeunes – 18 ans »

Classement catégories selon nouveau règlement Sup Race

Classement « Para Sup

> Les 3 premières femmes les 3 premiers hommes seront récompensés sauf pour les catégories jeunes -18 ans et para sup qui sont mixtes.

Le classement du Championnat des Hauts de France est qualificatif pour les Championnats de France de SUP Race uniquement pour les Licenciés FFS Compétition 2026 dans un club affilié de la région Hauts de France - départements 80 - 62 - 59 - 02 et 60 : ainsi, **seront sélectionnés d'office les participants au championnat régional qui sont licenciés dans un club SUP des Hauts de France (classements scratch Championnat régional des Hauts de France réservé aux licenciés FFS Hauts de France)**. Cette règle est soumise au règlement FFS 2026, susceptible de modification.

JURY/ CHRONOMÉTRAGE

Le Jury officiel de la Course est composé d'un directeur de course – M. Beuvry Eric, d'un responsable du chronométrage – M. Desbonnets Vincent, et d'un responsable de la sécurité – M. DULIGNE Mikael, et dont les pouvoirs de décision sont sans appel.

Des représentants de la Ligue de Surf des Hauts de France seront également présents pour veiller au bon déroulé de la course.

TEMPS DE COURSE

Le temps de course maximum pour les 12 kilomètres (2 allers-retours de 4,50km et 1 aller-retour de 3,00 km) du Championnat régional Hauts de France de SUP Race longue distance est fixé à 2 heures. Tous les compétiteurs qui s'inscrivent sur cette distance s'engagent sur l'honneur à posséder un niveau de Stand Up Paddle qui puisse leur permettre de parcourir les 12km du Championnat régional Hauts de France de SUP Race longue distance dans ce temps imparti maximum de 2 heures.

CEPENDANT, tout compétiteur qui au bout d'1h30 de course n'aura pas encore attaqué sa dernière boucle de 3km devra sortir de l'eau sur invitation de la Direction de course. Sa course se terminera donc au bout de 9km uniquement.

En effet, l'autorisation de circulation fluviale sur la portion de course reprend à 12h30 avec le départ du Picardie, bateau restaurant entravant dangereusement la largeur de la Somme avec des compétiteurs.

DROIT A L'IMAGE

Par sa participation à la course, chaque concurrent autorise expressément l'Organisateur ou toute personne physique ou morale qu'il aura désignée à utiliser ou faire utiliser, reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive dans le cadre de la course en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de la Course et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

RESPONSABILITÉ - ASSURANCES

Chaque participant mineur au Championnat régional Hauts de France de SUP Race Longue Distance ou course loisir le fera sous l'entière responsabilité de ses parents.

Pour tous les participants mineurs, le fait de s'inscrire et de participer au Championnat régional Hauts de France de SUP Race Longue Distance vaut autorisation parentale et acceptation du présent règlement.

ANNULATION / MODIFICATION

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, d'arrêté préfectoral ou toutes autres décisions administratives ou de toute autre circonstance que l'Organisateur estimerait, notamment, mettre en danger la santé et/ou la sécurité des concurrents, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la Course, d'en modifier les tracés, ou d'apporter tous les changements nécessaires au bon déroulement de la Course.

Dans cette hypothèse, aucun remboursement des droits d'inscription, même partiel ne pourra être effectué, ni d'indemnité perçue.

ENGAGEMENT

Tout(e) concurrent(e) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

BENEVOLES ET ORGANISATEURS

Toute l'organisation de **l'Amiens Paddle Race 2026** repose sur son équipe composée exclusivement de bénévoles identifiés par des T-Shirt jaune « Super Bénévole ».

Ils sont là pour que vous vous fassiez plaisir, mais tout en veillant au bon déroulé de l'organisation, au bon respect des règles de sécurité.

Aussi, nous vous remercions par avance de bien vouloir les respecter pleinement.